



fit4future[®] foundation



Code de conduite

fit4future foundation - Code de conduite

Version: november 2023

Table des matières

Introduction.....	3
1. Langage.....	4
Messages clés	4
2. Situations 1:1.....	5
Messages clés	5
3. Espaces relevant de la sphère privée et intime.....	6
Messages clés	6
4. Contacts privés	7
Messages clés	7
5. Médias sociaux et outils numériques.....	8
Messages clés	8
6. Aide avec contact physique.....	9
Messages clés	9
7. Autres contacts physiques, réconfort	10
Messages clés	10
8. Secrets	11
Messages clés	11
9. Gestion des photos.....	12
Messages clés	12
10. Procédure de notification.....	12

*Mise en place code de conduite grâce à
l'accompagnement*



Introduction

La *fit4future foundation* est attachée au bien-être des enfants.

Depuis 2005, la *fit4future foundation* s'engage en Suisse en faveur de la promotion de la santé et de l'activité physique chez les enfants scolarisés au primaire.

Nous entendons veiller à ce que nos événements se déroulent dans un cadre respectueux et exempt de violence. À cet effet, nous avons édicté des directives en matière de sécurité, une répartition des responsabilités, des règles comportementales et des procédures pour les situations d'urgence.

En plus des documents précités, nous avons élaboré le présent code de conduite en matière de protection de l'enfance, qui s'applique à tous les événements *fit4future* sans exception.

Code de conduite en matière de protection de l'enfance

Nombreuses sont les situations à risque dans lesquelles les limites de la violence physique ou psychiques ou de l'abus sexuel sont susceptibles d'être franchies. Nous sommes déterminés à tout faire pour que cela n'arrive pas. Les limites sont très personnelles et varient selon les individus. Nous souhaitons en tenir compte dans le cadre de nos offres et, par le présent code de conduite, contribuer à ce que ces limites ne soient pas franchies. Le code de conduite vise à nous aider à avoir une attitude professionnelle dans les situations à risque et à nous efforcer de prévenir celles-ci.

Ce n'est pas toujours facile, dans la mesure où les abus sexuels, notamment, se produisent à l'abri des regards. C'est pourquoi nous entendons faire preuve de la plus stricte vigilance: nous ne tolérons aucune violence sexuelle. La direction de projet et les coaches sont tenus de signaler tout soupçon d'agression sexuelle à l'organe d'alerte compétent. Celui-ci examinera la situation et prendra les mesures nécessaires.

Afin d'aiguiser notre regard, de dissiper tout malentendu et d'empêcher que des limites ne soient franchies, nous avons défini dans le code de conduite des «normes de comportement». Ci-après, neuf situations à risque sont mises en évidence.

Nous comptons sur notre personnel pour s'engager en faveur du bien-être de toutes et tous. La *fit4future foundation* se tient à disposition pour répondre aux questions.

1. Langage

Nous n'offensons personne

Des paroles blessantes peuvent causer plus de mal que des blessures physiques. Même si la personne qui en est victime ne le montre pas toujours et semble les prendre à la rigolade sur le moment.

Lors de nos événements, nous prenons garde à n'offenser personne, et personne ne subit de moqueries. Les remarques désobligeantes, sexistes ou méprisantes n'ont pas leur place chez nous. Si nous sommes témoins de propos inappropriés de la part de participants ou de participantes au projet, ou de moqueries envers quelqu'un, nous intervenons et insistons sur le fait que nous ne tolérons pas ces comportements.

Tout le monde doit se sentir à l'aise chez nous, indépendamment de son sexe, de ses origines, de sa religion, de sa taille, de son poids ou de la couleur de sa peau. Personne n'est laissé pour compte, personne n'est discriminé.

Messages clés

Nous n'offensons personne

- Lors de nos événements, personne n'est offensé, et personne ne subit de moqueries.
- Les remarques désobligeantes, sexistes ou méprisantes n'ont pas leur place chez nous.
- Si nous sommes témoins de moqueries, nous intervenons.

2. Situations 1:1

Nous évitons les situations 1:1

Les participants et participantes au projet nous accordent leur confiance et ne se demandent pas, lorsqu'ils ou elles se retrouvent seuls avec nous, si la situation est problématique ou non. Et s'ils ou elles se sentent mal à l'aise, voire pris au piège, ils ou elles n'osent souvent pas le dire.

Si les situations 1:1 peuvent être désagréables pour les participantes et participants, elles peuvent aussi l'être pour les responsables de projet et de module. En effet, nul ne peut savoir ce qui se passe derrière des portes closes.

Pour protéger les participants et participantes contre tout franchissement des limites et protéger les responsables de projet et de module contre de mauvaises interprétations et des malentendus, nous évitons de nous retrouver en tête-à-tête dans une pièce avec un participant ou une participante.

Si cela s'avère impossible, notamment en cas d'urgence, nous veillons à ce que les portes restent toujours ouvertes et à ce que l'accès à la pièce soit possible pour d'autres personnes. Après une telle situation, il convient de toujours informer le ou la responsable de projet.

Messages clés

Nous évitons les situations 1:1

- Nul ne peut savoir ce qui se passe derrière des portes closes, ce qui peut vite conduire à de mauvaises interprétations et à des malentendus.
- Nous évitons de nous retrouver en tête-à-tête dans une pièce avec un participant ou une participante.
- En cas d'urgence, les portes restent ouvertes et l'accès à la pièce est à tout moment possible pour autrui.

3. Espaces relevant de la sphère privée et intime

Nous protégeons la sphère privée

Nous avons toutes et tous déjà vu quelqu'un peu vêtu, voire complètement nu. Dans certaines situations, comme à la piscine, c'est d'ailleurs tout à fait normal et naturel. Il n'en va pas de même lors de nos événements. La protection de la sphère privée revêt alors une priorité absolue.

C'est pourquoi, lors des événements «fit4future», il y a toujours des vestiaires séparés pour les hommes, les femmes, les filles et les garçons. Cette séparation doit être respectée par toutes et tous. Nous n'entrons pas dans des vestiaires autres que ceux qui nous sont attribués si des personnes s'y trouvent. Cette règle s'applique aussi aux participants et participantes, aux parents et aux proches. Si les espaces disponibles sont insuffisants, nous nous changeons avant ou après les participants et les participantes.

Dans la mesure du possible, il est également demandé aux adultes de ne pas utiliser les toilettes en même temps que les enfants pendant les pauses.

Les exceptions suivantes existent néanmoins:

1. Cas d'urgence: si nous entendons une dispute ou si nous avons l'impression de devoir entrer dans un vestiaire qui n'est pas le nôtre, nous frappons à la porte et avertissons que nous allons entrer. Si possible, c'est une coach qui se rendra dans le vestiaire des filles et un coach qui se rendra dans le vestiaire des garçons.
2. Offres inclusives: si des participants ou des participantes à des offres inclusives ont besoin d'aide pour se changer, des adultes ont le droit d'accéder aux vestiaires. Pour autant que cela soit souhaité et que les infrastructures s'y prêtent, des vestiaires spécifiques sont alors mis à disposition.

Messages clés

Nous protégeons la sphère privée

- Les vestiaires sont séparés. Il y a des vestiaires pour les femmes, pour les hommes, pour les filles et pour les garçons.
- Les responsables de projet et les adultes n'entrent pas dans les vestiaires des participantes et des participants. Exception: Dans le cadre d'offres inclusives, des adultes peuvent accéder au vestiaire.
- En cas d'urgence, nous frappons à la porte et avertissons que nous allons entrer.
- Les adultes s'assurent qu'aucun enfant ne se trouve à l'intérieur avant d'utiliser les toilettes.

4. Contacts privés

Nous n'avons aucun contact privé avec les participants et les participantes en âge d'être protégés

Pendant le temps libre, il peut nous arriver de croiser des participantes ou des participants dans la rue, au cinéma ou dans un magasin. Il est bien sûr autorisé de les saluer poliment ou d'échanger quelques mots. En revanche, il n'est pas admissible de rencontrer volontairement pendant son temps libre des participants ou participantes en âge d'être protégés* (c'est-à-dire de moins de 16 ans) si l'écart d'âge est supérieur à trois ans.

Nous ne faisons pas entrer de participantes ou de participants dans notre sphère privée, ce qui signifie par exemple que nous ne les déposons pas chez eux en voiture après un événement et que nous ne les invitons pas nous.

À une exception près: si un participant ou une participante fait partie de notre famille, ou si nous étions amis avant l'événement, il est autorisé d'avoir des contacts en dehors des offres «fit4future». Dans ce cas, il convient d'en informer la personne en charge du projet.

**En âge d'être protégés:*

En Suisse, la majorité sexuelle est fixée à 16 ans. On considère donc que les moins de 16 ans ont besoin d'une protection spécifique pour ce qui est des relations sexuelles. Toute personne qui commet un acte d'ordre sexuel sur un enfant de moins de 16 ans, qui entraîne un enfant de cet âge à commettre un acte d'ordre sexuel ou qui mêle un enfant de cet âge à un acte d'ordre sexuel s'expose à des sanctions. L'acte n'est pas punissable si la différence d'âge ne dépasse pas trois ans.

Messages clés

Nous n'avons aucun contact privé avec les participants et les participantes en âge d'être protégés

- Nous n'avons pas le droit de rencontrer volontairement pendant nos loisirs des participants et participantes en âge d'être protégés et ayant plus trois ans d'écart avec nous.
- Nous ne faisons entrer aucun participant ni aucune participante dans notre sphère privée (logement, voiture, etc.).
- Nous avons le droit de rencontrer pendant nos loisirs des participants et participantes faisant partie de notre famille ou de notre cercle d'amis.

5. Médias sociaux et outils numériques

Nous n'utilisons les médias sociaux qu'à des fins d'information

Entre Snapchat, Instagram, TikTok ou Facebook, le monde des médias sociaux est vaste et plein d'attrait. Nous les utilisons pour publier nos photos, regarder celles des autres, échanger des messages ou garder le contact avec nos amis.

Les médias sociaux sont toutefois à manier avec prudence. Les contacts privés avec des participantes et participants en âge d'être protégés étant interdits, la *fit4future foundation* a défini les directives suivantes quant à l'usage des médias sociaux:

- Nous n'avons pas de contact avec les participants au projet via les médias sociaux.
- Les médias sociaux peuvent être utilisés par les collaborateurs et la direction du projet pour diffuser des informations sur les offres.
- Tous les canaux doivent être accessibles au public et au moins deux collaborateurs doivent être représentés dans le groupe virtuel.
- Nous n'avons pas de contacts privés avec les participants aux projets.

Il existe là aussi une exception: si un participant ou une participante fait partie de notre famille, ou si nous étions amis avant l'événement, il est bien sûr autorisé d'avoir des contacts via les médias sociaux. Dans ce cas, il convient d'en informer la personne en charge du projet afin d'éviter tout malentendu.

Messages clés

Nous n'utilisons les médias sociaux qu'à des fins d'information

- Nous n'entretenons aucun contact via les médias sociaux avec les participants et participantes au projet.
- Les contacts via les médias sociaux avec des participants et participantes faisant partie de notre famille ou de notre cercle d'amis sont autorisés.

6. Aide avec contact physique

Nous prévenons avant d'intervenir par un contact physique

Une participante est en difficulté aux barres parallèles et risque de chuter: le responsable du module ou une accompagnatrice intervient et l'attrape sous les bras. La chute est évitée de justesse.

Dans certaines circonstances, il est nécessaire d'agir afin d'éviter que quelqu'un se blesse. Il faut toutefois avoir conscience que le fait d'être touché peut être désagréable pour les participantes et les participants. Par conséquent, voici notre politique: en cas d'urgence, nous intervenons immédiatement, car nous ne voulons pas que des participant-e-s se blessent.

Si nous savons qu'un exercice requiert une aide avec contact physique, nous abordons cette question avant de commencer. Nous expliquons aux participant-e-s que nous sommes susceptibles de les aider, et de quelle manière. Si quelqu'un ne souhaite pas être aidé et préfère ne pas faire l'exercice, nous respectons son choix.

La participation aux offres «fit4future», et à toutes les activités que cela implique, est facultative. Si des participant-e-s n'ont pas envie de prendre part à une activité, nous respectons leur décision.

Messages clés

Nous prévenons avant d'intervenir par un contact physique

- Si nous savons qu'un exercice requiert une aide avec contact physique, nous abordons cette question avant de commencer.
- Nous expliquons aux participant-e-s que nous sommes susceptibles de les aider, et de quelle manière.
- Si des participant-e-s n'ont pas envie d'être aidés ou de prendre part à une activité, nous respectons leur décision.

7. Autres contacts physiques, réconfort

Nous n'initions pas de contact physique

Quand ils ont du chagrin, des participant-e-s au projet peuvent chercher du réconfort via un contact physique avec les personnes chargées de les encadrer. C'est tout à fait normal et acceptable tant que certaines règles élémentaires sont respectées.

La proximité physique, notamment une accolade, n'est autorisée que si elle est à l'initiative des participant-e-s. Nous ne la prolongeons pas et ne serrons pas les enfants contre nous, ils doivent pouvoir se dégager quand bon leur semble.

Si nous ne souhaitons pas de contact physique, nous le leur disons.

Messages clés

Nous n'initions pas de contact physique

- La proximité physique, notamment une accolade, n'est autorisée que si elle est à l'initiative des participant-e-s.
- Nous ne retenons pas les participant-e-s contre nous, ils doivent pouvoir se dégager quand bon leur semble. Si nous ne souhaitons pas de contact physique, nous avons le droit de le dire.

8. Secrets

Nous ne partageons pas de secrets avec les participant-e-s

«Je vais te confier quelque chose, mais tu ne dois en parler à personne!» Quand quelqu'un nous confie ses secrets, c'est extrêmement gratifiant. Mais, si le fait de partager un secret crée un lien entre deux personnes, il les exclut aussi du reste du groupe. Cette situation est problématique lorsqu'elle se produit entre des membres du personnel et des participant-e-s au projet.

Voici donc notre politique à ce sujet: nous ne partageons pas de secrets avec les participant-e-s. Tout ce que nous leur disons peut être répété à d'autres personnes.

Si des participant-e-s partagent avec nous des préoccupations personnelles, notamment des actes de violence subis ou des problèmes personnels, nous traitons ces informations de manière confidentielle. Pour autant, nous ne nous laissons pas lier par des secrets et faisons savoir au participant ou à la participante que nous solliciterons de l'aide si nécessaire.

Messages clés

Nous ne partageons pas de secrets avec les participant-e-s

- Tout ce que nous leur disons peut être répété à d'autres personnes.
- Nous traitons les problèmes personnels des participant-e-s de manière confidentielle. Si la situation nécessite de solliciter de l'aide, nous en informons le participant ou la participante.
- Nous ne nous laissons pas lier par des secrets.

9. Gestion des photos

Nous ne prenons ni photos, ni vidéos

Les photos et les vidéos permettent d'immortaliser des moments et peuvent être de formidables souvenirs. Mais qui apprécie d'être photographié-e ou filmé-e sans son consentement, dans une pose parfois peu avantageuse? Dans le cadre des offres «fit4future», seules les personnes expressément désignées à cet effet sont autorisées à réaliser des photos ou des vidéos. Toute photo ou vidéo prise avec un appareil mobile personnel doit être transmise à la *fit4future foundation* et ne peut en aucune façon être utilisée à des fins personnelles.

Si la *fit4future foundation* a besoin de clichés ou de vidéos pour illustrer ses publications (par ex. magazines, Internet, film ou supports de communication), elle charge expressément des responsables de projet ou d'autres personnes d'en réaliser. La fondation recueille alors l'accord préalable des parents et/ou des enseignant-e-s. Les enfants qui refusent d'être filmés ou photographiés sont munis d'un brassard (la demande correspondante doit être faite auprès de la personne en charge du projet).

Nous veillons toujours à ce que plusieurs personnes apparaissent sur les photos et les vidéos. De plus, nous n'utilisons jamais de photos ou de vidéos pouvant donner lieu à une interprétation raciste ou pornographique ou montrant des personnes sous un jour peu avantageux.

Messages clés

Nous ne faisons pas de photos ou de vidéos sans autorisation expresse.

- Dans le cadre des offres «fit4future», seules les personnes expressément désignées à cet effet sont autorisées à réaliser des photos ou des vidéos.
- Nous veillons toujours à ce que plusieurs personnes apparaissent sur les photos et les vidéos.

10. Procédure de notification

En cas de soupçon fondé d'abus sexuel ou de violation du code de conduite par des personnes travaillant lors d'événements «fit4future», il convient d'informer l'organe d'alerte interne (meldestelle@fit4future-foundation.ch) ou la personne responsable (sur place). Il en va de même si des participant-e-s ou leurs parents font état de faits délictueux. Par cette notification, nous confions aux personnes compétentes le soin de coordonner les mesures ultérieures. Il n'est en aucun cas de notre ressort de confronter les personnes accusées d'actes délictueux.